

[Accueil du site](#)[Présentation](#)[Activités de l'IHTP](#)[Axes de recherche](#)[Équipe](#)[Formations doctorales](#)[Réseaux de recherche](#)[Bibliothèque](#)[Publications](#)[Ressources en ligne](#)[Agenda](#)[Presentation](#)[Annuaire](#)[Rechercher](#)[Sur ce site](#)[Sur le Web du CNRS](#)[Mentions légales](#)[Crédits](#)[RSS](#)[Essai podcast](#)

Accueil du site > Ressources en ligne > sélection de Cahiers de l'IHTP > Cahier de l'IHTP n°21 : La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales > Les témoins de la souffrance, Karel Bartosek

Les témoins de la souffrance, Karel Bartosek

La réflexion française sur le témoignage en histoire du temps présent se fonde sur une expérience univoque : celle du témoin en régime démocratique qui s'exprime en individu jouissant de la liberté d'expression, l'exerçant et l'assumant. Le corpus de témoins ainsi défini me semble partiel et tout à fait limité. En effet, il n'intègre pas le rôle et les enjeux du témoignage sur le temps présent dans les régimes non-démocratiques (totalitaires, autoritaires, policiers), sous lesquels ont vécu jusqu'en 1989 une partie des habitants de l'Europe, sans parler du reste de la planète. D'où la description de l'expérience qui suit et les réflexions qui l'accompagnent, volontairement très personnelles.

Prague, la Tchécoslovaquie, au milieu des années 1970. Le régime de "normalisation", installé à l'aide de l'intervention militaire du 21 août 1968 s'inscrit dans la tradition autoritaire/totalitaire des systèmes avec monopole du pouvoir du parti communiste. On veut encore une fois gouverner des peuples à la mémoire amputée, pour mieux les opprimer. Le pays vit, encore et de nouveau, dans une histoire pleine de tabous. Des personnes ayant vécu et agi ont disparu dans la non-existence. Des événements passés, des livres anciens sont condamnés à ne pas exister. La mémoire est ensevelie, enterrée, occultée : mémoire des individus, des groupes et des différentes couches de la société, mémoire de la nation. L'histoire est ainsi devenue un champ miné, et pour les gouvernants, et pour les historiens. Le pouvoir sait corrompre une partie de ces derniers et frappe l'autre avec les "interdits de profession", ou la prison : ceux surtout qui s'étaient consacrés à l'histoire du XXe siècle et auraient voulu faire vivre une mémoire complexe, vraie. Ils ont été des centaines à avoir pour seul gagne-pain autorisé un travail de manœuvre.

Je rejoins ces "ouvriers-intellectuels" à ma sortie de prison en août 1972 (un emprisonnement relativement court, de six mois, pour "activité anti-Etat"). En 1975, je décide de procéder à une enquête auprès des prisonniers politiques d'après 1948. Ma motivation est simple, personnelle : "Tu es encore historien, tu nous facilites des contacts, cela ne prendra pas tout ton temps". Le but ? Conserver pour l'avenir des témoignages qui pourront servir un jour, soit à moi-même (je vois un livre, Le prisonnier de Bohême) soit aux autres, aux historiens qui voudront comprendre l'époque que nous vivons, et non seulement son aspect répressif.

Je ne suis pas spécialement introduit dans ce genre de travail, je ne possède aucun livre ou étude savante sur "l'histoire (ou source) orale", j'ignore qu'ailleurs c'est une mode. Je connais pourtant quelques recueils d'interviews littéraires magistraux qui m'ont fait réfléchir sur "l'art d'interviewer". Je possède aussi une petite expérience : dans les années 1960, en tant qu'historien de la Résistance, j'ai été confronté à des témoins ; et puis en 1968, dans la Prague occupée, j'ai interviewé Vercors et Jean-Paul Sartre.

Dès le début de l'enquête, certains éléments fondamentaux pour sa réussite se sont empiriquement imposés : avoir dès le départ le maximum d'informations sur la personne interviewée, prendre connaissance des documents sur le sujet central (l'emprisonnement) possédés par le témoin ou glanés auprès de ses proches ; lire ce qu'il a déjà écrit sur son destin de prisonnier. Une bonne préparation à ce niveau est indispensable, elle aide à approfondir certaines questions, à corriger immédiatement des propos hésitants ou erronés. A ce sujet une remarque s'avère encore nécessaire : sauf deux cas sur onze, j'ai interviewé des personnes que je connaissais, parfois très bien.

A la suite du premier entretien, un peu spécial, car je m'intéressais à Ladislav Holdos, ancien des brigades internationales et prisonnier dans cinq pays (Espagne, Maroc, France, Allemagne, Tchécoslovaquie), s'est établie une démarche logique dans les questions, plus ou moins respectée dans la majorité de mes entretiens. Je commençais toujours ainsi : "Vous rappelez-vous le jour de votre arrestation ?" La question voulait tester, aussi, la mémoire de mon interlocuteur. Je me suis aperçu bientôt que le prisonnier politique répondait sans hésitation à cette question : la date, souvent l'heure, les circonstances, le temps (il faisait beau, mauvais) étant profondément gravés dans sa mémoire. Je suivais ensuite le déroulement chronologique de l'emprisonnement : interrogatoires, préparation et déroulement du procès, camps ou prisons après condamnation, sortie, retour à la vie "normale". Puis, comment l'emprisonnement a-t-il changé votre personnalité, votre vision du monde ? Quel rôle joue la prison, la répression dans notre époque ?

Précisons que les entretiens ont souvent revêtu le caractère d'un dialogue, d'une confrontation entre deux personnes aux expériences de prisonnier différentes. Je n'ai pas hésité à parler sincèrement de mon choc face à l'emprisonnement, de ma vie en cellule. Et quand il s'agissait de questions historico-politiques, j'ai toujours pris le temps nécessaire pour exprimer ce que je pensais sur un tel ou tel sujet.

Jusqu'à mon départ de Tchécoslovaquie, fin 1982, j'ai interviewé onze personnes. Avec trois d'entre elles, les entretiens se sont étalés sur plusieurs années et ont fini par concerner non seulement l'expérience carcérale, mais aussi l'engagement politique passé (deux dirigeantes du mouvement communiste jusqu'à leur arrestation), ou littéraire (un chrétien, grand éditeur et critique littéraire). Nous nous sommes entretenus avec l'un des interviewés trois jours d'affilée. Avec les autres, les entretiens se sont déroulés au long d'une journée ou encore sur trois à quatre heures. J'ai décrypté des bandes magnétiques au fur et à mesure en faisant trois copies : une pour l'interviewé, une pour une cachette (les copies ont été disséminées dans des lieux variés), une pour moi. La police secrète n'a réussi qu'une seule fois à se procurer une partie d'un entretien, chez une femme que j'avais engagée pour le décryptage, selon les vœux de l'interviewée. Cela m'a valu quarante-huit heures de garde-à-vue. Je n'ai réussi que dans trois cas seulement à parcourir le texte écrit avec mon interlocuteur, pour le compléter ou déchiffrer les passages incompréhensibles. Dans un cas, mon partenaire a refusé de regarder le texte et a rompu avec moi : il avait pris peur, pensant à tort que le texte décrypté était entre les mains de la police secrète.

L'échantillon, dû pour une part au hasard, comprenait sept personnes emprisonnées dans les années 1950 (trois femmes et quatre hommes), dont l'emprisonnement avait duré de cinq mois à dix ans et demi, la moyenne étant environ de six ans et demi ; une femme emprisonnée pendant six ans dans les années 1960 ; trois hommes dans les années 1970 (seize ans en tout). Sous des régimes démocratiques, ces prisonniers auraient été innocents ; dans l'espace concerné, ils ont été "injustement persécutés".

Les témoins de la souffrance que j'ai interrogés, victimes de la répression du régime communiste, étaient des personnages importants

de la vie politique et culturelle d'avant 1968, parfois même d'avant 1948 (je n'aime pas le mot "élites" sous lequel on les dénomme habituellement). Sauf un, ouvrier de toujours, qui avait été pendant la période de l'enquête mon compagnon de roulotte, et avec lequel nous procédions à la surveillance des nappes phréatiques de Bohême. Ces témoins, fait à souligner mille fois, n'existaient pas pour la vie publique, pour la mémoire officielle, sauf parfois en tant qu'ennemis dans les articles de la propagande au service du pouvoir. Les confidences volontaires qu'ils m'ont livrées étaient donc, d'abord, un acte témoignant de leur existence, occultée par le régime. Par cet acte, ils affirmaient qu'ils étaient en vie, qu'ils étaient encore présents, conscients tout de même que ce qu'ils communiquaient aurait un écho plus large dans l'avenir incertain de la fin du régime en place. Ils affirmaient ainsi, qu'ils voulaient encore exister dans la conscience nationale. Tout témoignage de ce genre est un acte de courage, de témérité. En violant les tabous du régime, en défendant son innocence, le témoin devient "résistant", consciemment ou inconsciemment (la conviction que je ne moucharde pas allant en principe de soi).

Tout témoignage, dans l'époque donnée, représente donc une source originale, authentique. Au minimum, il nous renseigne sur le destin d'un être humain souffrant, sur son évolution, sur sa personnalité. Le témoin sait que ses confidences ne seront pas publiées ou décortiquées le lendemain, ce qui peut l'aider, surtout s'il est âgé, à être le plus sincère possible. Il s'agit d'abord de reconstituer sa vie intérieure au moment où il a été arrêté, exposé à la torture dans la majorité des cas, à d'immenses contraintes toujours. La sincérité de ces personnes est liée à l'envie de se connaître, de se libérer. La profondeur de la confiance est bien entendu, liée aussi à la capacité d'exprimer ce qui a été ressenti, à la richesse du vocabulaire employé. Ce n'est probablement pas un hasard si les trois témoignages qui sont à mon avis les plus émouvants, les plus profonds, proviennent de narrateurs extraordinaires, hommes âgés, dont le verbe a toujours été apprécié par le cercle de leurs proches.

Qu'en est-il de la différence entre "grand" et "petit" témoin ? Selon mon expérience, elle existe. Mais elle n'est pas, d'abord liée, à la position d'un tel ou d'une telle dans la hiérarchie sociale, politique ou culturelle. Elle réside avant tout dans la sincérité de l'interviewé, dans sa volonté, souvent mise à l'épreuve par des questions provocantes, de fournir un rapport sur soi-même et sur l'événement vécu. Le modeste ouvrier dont j'ai parlé représente ainsi un grand témoin et son récit se lit comme la belle nouvelle d'un véritable écrivain. A la réflexion, je dois nuancer mon propos et reconnaître que tous mes témoins sont en fait "petits" dans la hiérarchie sociale, politique et culturelle de l'époque où je les ai interviewés, étant donné les conditions du régime non-démocratique. Quand je les ai interrogés, ils vivaient comme de simples citoyens et leurs places dans la hiérarchie de jadis étaient bien lointaines...

Les témoignages que j'ai recueillis ont permis d'approfondir notre connaissance de l'histoire surtout en ce qui concerne le problème de "l'aveu" : quatre, parmi eux, figuraient dans les grands procès-spectacles de la première moitié des années 1950, une a "avoué" dans les années 1960, un autre a joué avec "l'aveu" au début des années 1970, dans le procès où j'étais impliqué. En Europe occidentale, l'aveu est probablement, l'un des phénomènes les plus décrits, analysés et discutés dans les réflexions sur les procès politiques sous le régime stalinien ou néo-stalinien. Pourquoi l'individu s'est-il totalement soumis au mensonge et au pouvoir des maîtres-bourreaux qui en étaient les agents ? Pourquoi les accusés ont-ils reconnu avoir fait ou dit quelque chose qu'ils n'avaient ni fait ni dit ? L'enquête a prouvé que les réflexions sur "l'aveu", limitées aux communistes ou communistes-Juifs condamnés, empêchaient de saisir la vraie dimension du phénomène. Certes, la "foi communiste", la "fétichisation du parti", le parti "comme seul donneur de sens" ont joué leur rôle dans l'aveu communiste. Mais comment comprendre et expliquer l'aveu des non-communistes, des adversaires de l'idéologie communiste ?

En intégrant cet autre aveu, d'ailleurs plus fréquent dans les grands procès-spectacles de la Tchécoslovaquie d'après 1948, nous approchons bien mieux la vérité pour la période donnée. Car nous saisissons la profondeur de la souffrance de toutes les victimes, la vraie dimension de la tragédie humaine de cette répression, l'efficacité générale des techniques des tortionnaires et la nature véritable du système qui les inspire et les couvre. D'ailleurs, pour la période de 1948 à 1954, les communistes persécutés ne représentent qu'environ 0,1% des condamnés, 5% des condamnés à mort, 1% des morts (peines capitales exécutées, suicides provoqués par la persécution, morts dans les prisons ou les camps en conséquence directe de l'emprisonnement, accidents du travail, surtout dans les mines, assassinats par des gardiens).

Pour faire mieux comprendre, y compris le style de mes questions, citons quelques extraits du témoignage de Bedrich Fucík, avec lequel je me suis entretenu pendant quatre ans. C'était un grand intellectuel, catholique, aimant la vie et la poésie, mais appréciant assez peu la hiérarchie de son Eglise. Il est arrêté au printemps 1951 et condamné dans l'un des procès à grand spectacle de 1952, à quinze ans de prison pour haute trahison. Pendant les interrogatoires, il est torturé. Un jour, après sept heures au cours desquelles il n'a répondu que par "rien", "je ne sais pas", "aucun", il craque. C'est le jour-anniversaire de la mort de sa mère. "Laissez-moi tranquille, je vous en supplie, dit-il à ses bourreaux, je ne peux pas aujourd'hui, c'est l'anniversaire de la mort de ma mère". Avant le procès, pendant toute une semaine, on lui fait apprendre les réponses qu'il devait donner au tribunal à des questions préparées d'avance. Il pèse 48 kilos, contre 61 avant son arrestation, il est dans un très mauvais état physique. Voici une partie de notre conversation sur son "aveu" ;

"- Est-ce que vous étiez conscient d'être, devant le tribunal, l'acteur d'une comédie, d'un spectacle ?

► Oui. Je le savais déjà bien avant.

► Mais pourquoi avez-vous joué cette comédie ? Vous, un intellectuel catholique, vous acceptez de vos enquêteurs la mise en scène d'un tribunal communiste stalinien...

► C'est la chose la plus pesante que j'ai ramenée en moi de la prison. La faim, ce froid, le trou, les maux de têtes terrifiants de l'époque où j'ai cessé de voir, tout cela, on l'oublie, même si cela reste quelque part, dans le fond de votre cerveau. Mais ce que je n'oublierai jamais, ce qui est le plus horrible et ce qui ne me quittera jamais, c'est que tout d'un coup, il y a deux êtres en vous. Deux hommes. Moi, le numéro un, comme j'ai toujours été, et moi, le numéro deux, qui dit au premier Tu est criminel, tu as fait ça et ça. Et le premier se défend. Et ils mènent un dialogue, ces deux là en moi, c'est le dédoublement total de la personnalité, l'un humilie dans cesse l'autre. Non, tu ne dis pas la vérité ! Ce n'est pas vrai ! Et l'autre lui répond : Oui, c'est vrai ! Je l'ai signé, je l'ai...

► Vous n'êtes pas le seul, avec votre 'aveu'. Ceux qui ont avoué sont nombreux. Vous étiez tous des hommes, des individualités, avec votre structure physique et mentale originale, unique, et pourtant, vous avez agi tous de façon analogue ou très ressemblante : vous vous êtes soumis à une mise en scène, vous avez accepté de jouer la comédie, vous avez appris les rôles distribués par d'autres. J'ai déjà enregistré les causes de l'aveu des communistes, brisure, cassure de ces êtres. Vous êtes un homme avec une vision du monde différente. Pourquoi tout cela est-il arrivé en vous ? Pourquoi avez-vous collaboré avec ce pouvoir des bourreaux ?

► Je ne savais pas me défendre, psychiquement et physiquement, contre ce qu'ils m'avaient inoculé. Je me suis soumis. Je vous ai déjà parlé du moment où j'ai capitulé à l'intérieur de moi-même. [Mon interlocuteur s'emporte, il crie presque]. Après, je n'étais plus... Je considère cet état de non-être comme la plus grande humiliation, la plus grande déchéance de l'homme, comme une destruction de l'être. Par moi-même".

Ce genre de témoignage qui dévoile la machine mise en place pour broyer l'être humain nous aide à saisir la vraie dimension horizontale de l'aveu. Mais des témoignages fins, sincères nous permettent aussi d'en préciser la dimension verticale, de mettre au point une typologie de l'aveu. Car il y a l'aveu qui a signifié une soumission totale, complète et durable, le survivant étant utilisé comme témoin à charge dans les procès à venir. Il y a aussi l'aveu comme soumission passagère, temporaire ; de ceux qui sont revenus sur leurs dépositions après avoir repris quelque force, plusieurs fois même, jamais "utilisables" pour d'autres procès publics ; de ceux qui ont comme mon interlocuteur B. Fucík témoigné, lors d'un procès ultérieur, en faveur de leurs camarade de souffrances. Il y a enfin l'aveu d'une activité réellement commise, anodine et souvent légale, provoqué par la torture, qui pouvait s'accompagner de la part de la victime, la loi aidant, d'explications idéologiques lui donnant le sens d'activité ennemie.

Le témoin est irremplaçable non seulement pour décrire certains aspects, détails de la répression, pour comprendre la vie intérieure des victimes, mais aussi pour analyser et comprendre la répression dans sa totalité et sa complexité. C'est seulement sur la base des témoignages recensés par moi-même ou établis par d'autres, que j'ai pu formuler cette conclusion : l'horreur des procès politiques publics dans la période de 1949 à 1954 en Tchécoslovaquie, procès au cours desquels l'aveu des victimes a joué un rôle déterminant, réside aussi dans le fait que le pouvoir a jugé des êtres non-êtres, des débris humains, des gens à moitié fous. Et qu'il les avait mis, consciemment, dans cet état. C'est ce qui donne la mesure de la cruauté, rarement vue dans l'histoire, de ce pouvoir.

Dans mon appréciation du rôle des témoins, je m'appuie aussi sur une expérience peu courante à l'Ouest : j'ai eu, depuis le début de 1990, accès aux archives tenues jusqu'alors secrètes du Comité central du Parti communiste de Tchécoslovaquie et du ministère de l'Intérieur, en particulier les papiers concernant les "services spéciaux". En les dépouillant, je me suis intéressé à la répression de façon plus générale et à certains destins importants pour le champ actuel de ma recherche. J'ai étudié entre autres des documents concernant l'un de "mes" témoins, Ladislav Holdos, mort en 1988 ; je préparais en effet l'édition de son témoignage que je désirais encadrer par des documents complétant, ou éventuellement contredisant, les propos que j'avais saisis.

J'ai lu beaucoup de documents archivés, y compris les "demandes de réhabilitation" de cette victime, écrites quinze ans avant notre entretien et racontant le détail des tortures subies. Je dois dire honnêtement, avec tout le sérieux requis, que le témoignage provoqué par mes questions sur beaucoup de points importants, par dessus tout l'aveu, ne peut être transmis par ces documents. Par exemple, les archives nous apprennent l'emploi de "l'interrogatoire musclé" ; sous ce terme se cache de grandes violences physiques, l'enquêteur-flic ayant parfois demandé la "permission" de tabasser. Les archives conservent, bien sûr, certains interrogatoires ou des témoignages des hommes de la police devant les "commissions du parti" ou devant les magistrats qui menaient plus tard des enquêtes en vue de "réhabilitations". Rarement toutefois, et pour cause ! Nous trouvons peu de détails sur la torture physique et psychique que la machine infernale de la répression a employée ; seule la victime peut les fournir. Aucun papier ne mentionne par exemple, que dans sa cellule, un gardien a trempé la tête de Ladislav Holdos dans un sceau plein d'excréments. Et, bien entendu, les archives nous apprennent directement peu de choses sur la pensée la plus intime de la victime, sur ses déchirements, sur l'humiliation ressentie, sur le dédoublement fréquent de la personnalité exposée à la torture.

Confronter témoignage et documents d'archives reste pourtant un idéal à réaliser pour l'historien, ou pour tout individu qui procède à une enquête. Pour en rester à Ladislav Holdos, et en dehors de l'analyse des circonstances politiques qui ont déterminé son arrestation et la cruauté des interrogatoires, je voudrais mentionner un fait. Les documents d'archives nous enseignent que ce prisonnier, une fois brisé, a signé une déclaration de collaboration avec les policiers, selon laquelle il devait "travailler" parmi les prisonniers, c'est-à-dire moucharder. En avril 1956, il écrit toutefois au Bureau politique du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque (c'est un homme important, ex-communiste) et demande que son engagement soit annulé ; il explique pourquoi il ne peut pas exercer ce "travail". Sa demande est acceptée. Jamais, ni au cours des entretiens enregistrés, ni dans les nombreuses discussions que nous avons eues auparavant, ce témoin n'a mentionné ce fait, pourtant essentiel, et pour son état de brisure, et pour le rétablissement de sa personnalité. "Trou de mémoire" volontaire ou involontaire ? Nous ne le saurons jamais.

Avant de terminer, je tiens à mentionner encore une expérience. Arrivé en France, j'ai continué mon enquête auprès des prisonniers émigrés après 1968. L'un d'entre eux était aussi un grand narrateur, et, de plus, le seul témoin encore vivant à avoir été très engagé en 1948-1949 dans l'aide tchécoslovaque au mouvement ayant créé l'Etat d'Israël. C'est cet engagement qui a été à l'origine de son arrestation. A première vue, son témoignage était extraordinaire. Toutefois, en consultant les ouvrages écrits sur ce thème lors de la préparation d'une étude incluant les faits de son récit [1], j'ai réalisé que de nombreux détails de ce témoignage étaient empruntés, sans doute involontairement, à ces publications. Il a donc fallu trier le bon grain de l'ivraie.

Ce témoin, qui à l'époque vivait librement à Amsterdam, n'a pas voulu que son nom soit mentionné dans l'étude ; il avait peur pour ses enfants restés en Tchécoslovaquie. Selon l'avis des lecteurs attentifs, la formule "d'après certains témoins", à laquelle j'ai recouru dans le texte publié ainsi que les conditionnels utilisés là où il le fallait, n'en a pas diminué la valeur. Du reste les documents d'archives que, plus tard, j'ai pu consulter à Prague sur le sujet, confirment encore une fois le rôle très important du témoin direct de l'événement.

En 1989, la Tchécoslovaquie retrouve l'enchantement de la liberté. Les souffrances du passé communiste sont enfin dicibles. La conjoncture politique aidant, elles peuvent même se vendre avantageusement. Comme après 1945, nombreux sont ceux qui néanmoins continuent à se taire. Pudiques, ils ne veulent pas parler d'eux-mêmes. D'autres se révèlent intarissables, souvent du reste aidés en cela et exploités par les requins des médias qui ont retourné leur vestes.

Parmi les témoins que j'ai interviewés, cinq sont morts. Les autres n'ont pas jugé utile de témoigner à nouveau depuis 1989, sauf une femme de 78 ans qui a accordé plusieurs nouveaux entretiens. Ses nouvelles déclarations n'enrichissent pas, au contraire, notre connaissance de l'histoire, dans les conditions retrouvées de la liberté d'expression. Là où elle était pudique, où le silence face à certaines questions contenait la réponse, elle est aujourd'hui "idéologique". Elle a répondu à tout, de façon tranchée, définitive. En voulant construire une image d'elle-même, se rend-elle compte, elle témoin de la souffrance, qu'un auditeur intelligent peut entendre et les mensonges et les semi-vérités ?

Vive, malgré ce pas de mauvais goût, la liberté des témoins : n'ont-ils pas, eux aussi, besoin de temps pour apprivoiser un droit si nouveau ?

[1] Karel Bartosek, "Le pouvoir communiste en Tchécoslovaquie et la naissance de l'Etat d'Israël", Communisme, 6, 1984.

À lire dans la même rubrique :

- Avant-Propos
- Du mythe à l'historiographie par Michel Trebitsch
- Définitions et usages, Danièle VOLDMAN
- Effets pervers par Denis Peschanski
- La mémoire et l'histoire, Robert FRANK
- A l'écoute des assureurs, Michèle Ruffat
- Les électriciens, les gaziers, les hommes de sciences et les autres, par Alain Beltran et Jean-François Picard
- Intellectuels au micro, par Michel Trebitsch
- Récits d'urbanistes après les ruines, par Danièle Voldman
- Les comités d'histoire des ministères et des administrations par Alain Beltran
- L'entretien en sociologie, Michael Pollak
- Technique de l'entretien historique, Dominique Veillon